

Lettre aux Amis du 18 janvier 2026.

Mardi 13 janvier 2026

9h30 : Je suis à Bkerké pour la réunion mensuelle du synode des évêques maronites présidée par Sa Béatitude notre Patriarche Cardinal Raï rentré de Rome dimanche. Après la prière et la lecture du compte-rendu de la réunion du mois passé, nous avons écouté d'abord le rapport présenté par Sa Béatitude sur le consistoire extraordinaire tenu à Rome du 6 au 8 janvier. Puis nous avons longuement discuté de la manière d'appliquer la synodalité dans notre Assemblée des Patriarches et Évêques Catholiques au Liban (APECL) qui manque d'élan pour lancer le travail commun à tous les niveaux selon la méthode synodale pour une Église missionnaire dans le monde d'aujourd'hui. Et cela en profitant des acquis du Synode des Évêques sur la synodalité, des appels du pape Léon XIV aux Libanais et du témoignage du dernier consistoire. Nous avons enfin parlé de la situation générale au Liban à la suite des derniers événements. Le communiqué final exprime bien nos points de vue :

« 1 – Les Pères adressent à leurs fidèles, ainsi qu'à ceux de toutes les confessions chrétiennes sœurs et à tous les Libanais, leurs meilleurs vœux à l'occasion de la fête de la Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ et du Nouvel An. Ils souhaitent que le cher Liban puisse se libérer des épreuves qu'il endure depuis longtemps et se diriger vers la sécurité, la paix et la prospérité.

2 – Les Pères comptent sur les bonnes intentions et la volonté ferme des hommes au pouvoir, des politiciens et des références influentes au Liban, pour le concours de leurs efforts et de leurs objectifs pour profiter de l'occasion offerte au niveau régional et international afin de collaborer à sauver le Liban des dangers de la division et de la dispersion et de le mener vers la concorde, l'unité et la construction nationale.

3 – Les Pères suivent avec intérêt le lancement des négociations entre le Liban et Israël, au sein du comité de supervision du cessez-le-feu (dit le Mécanisme) et sur la base de l'accord d'armistice (1949). Ils voient dans la désignation de civils à la tête des deux délégations un signe d'une volonté de régler les questions en suspens, à condition de respecter la souveraineté et les accords en place loin de la violence qui continue de régner sur les fronts au Liban.

4 – Les Pères suivent de près la manière dont les autorités compétentes gèrent les solutions financières proposées, notamment le sort des dépôts bancaires. Ils attirent l'attention sur le fait de s'attaquer à ce dossier épineux en traitant toutes les questions qui s'y attachent, dont l'avenir du secteur bancaire, sans négliger les droits des personnes, des institutions et des syndicats, et sans négliger les moyens de garantir la confiance pour le retour des investissements multisectoriels.

5 - Les Pères se félicitent de la reprise du processus de dialogue libano-palestinien sur la remise des armes des camps de réfugiés à l'État libanais ; ce qui se répercute positivement sur la poursuite de l'application de la résolution 1701 et du retour de la responsabilité militaire et sécuritaire à la légitimité de l'autorité libanaise et aux institutions appropriées.

6 – Les Pères mettent en garde contre les informations faisant état de tentatives de transférer les conflits chroniques syriens au Liban. Ils espèrent sincèrement une coopération entre Beyrouth et Damas afin d'apaiser les conflits qui menacent les deux pays et de travailler ensemble à un avenir meilleur.

7 – A l’occasion du Nouvel An et de la semaine de prière pour l’unité des chrétiens, les Pères appellent leurs filles et fils à multiplier les prières pour la fin des guerres et des conflits et pour la paix au Liban, dans la région et dans le monde ».

A signaler que le gouvernement avait déposé la semaine dernière au Parlement un projet de loi sur le « rétablissement de l’ordre financier et la restitution des dépôts » (appelé vulgairement le trou financier), adopté au Conseil des ministres le 26 décembre 2025 et soumis au Parlement par le Premier ministre Nawaf Salam. Ce projet de loi a déjà rencontré une opposition de la part de nombreux partis politiques, mais aussi des associations de déposants ou même l’association des banques.

Les cinq pays qui soutiennent l’application de l’accord du cessez-le-feu du 27 novembre 2024 et la résolution 1701 (le Quintette : la France, les États-Unis, l’Égypte, l’Arabie saoudite et le Qatar) ont soutenu le gouvernement et qualifié ce projet de loi comme première étape importante sur la voie des réformes financières et nécessaire pour restaurer la confiance dans le système bancaire et comme élément-clé pour attirer des investissements, quitte à achever ce parcours au Parlement.

Parallèlement à notre réunion à Bkerké, le président de la République Joseph Aoun a présidé à Baabda une réunion avec les ambassadeurs et émissaires du Quintette, dont l’envoyé spécial français, Jean-Yves Le Drian et le conseiller du ministre saoudien des Affaires étrangères, Yazid ben Farhane.

A l’issue de la réunion, un communiqué de la présidence annonce que « les participants conviés à Baabda et représentant les cinq pays du Quintette ont discuté des préparatifs en cours pour la tenue d’une conférence en soutien à l’armée libanaise et aux Forces de sécurité intérieure ». « Il a été décidé que cette conférence se tiendrait à Paris le 5 mars prochain et qu’elle serait inaugurée par le président français Emmanuel Macron ».

Quelle bonne et encourageante nouvelle pour le Liban alors que la situation en Iran se dégrade à la suite de manifestations populaires sanglantes face à des menaces du président américain Donald Trump de frappes militaires. Après la réunion, l’émissaire français Jean-Yves Le Drian et l’émissaire saoudien Yazid ben Farhane ont effectué, chacun de son côté, une tournée auprès du Président de la Chambre Nabih Berry, du Premier ministre Nawaf Salam et du commandant en chef de l’armée Rodolph Haykal.

Jeudi 15 janvier 2025

A Rome, Sa Sainteté le Pape Léon XIV vient de proclamer une ***Année jubilaire franciscaine pour le 800^{ème} anniversaire de la mort de Saint François d’Assise, du 10 janvier 2026 au 10 janvier 2027***, invitant tous les catholiques à ***prier spécialement Saint François d’Assise et à suivre son exemple de charité et de paix.***

Samedi 17 janvier 2026

Fête de Saint Antoine le Grand, Père des moines et de la vie monastique

11h00-13h30 : J’ai présidé la réunion du Comité Diocésain pour les Études et la Planification (CPEP) à l’évêché. Nous avons discuté de la préparation de notre colloque diocésain sur la purification de la mémoire. Pour introduire la discussion j’ai présenté un résumé des discours et homélies de Sa sainteté le pape Léon XIV lors de sa visite au Liban, notamment ses références au processus de la purification et de la guérison de la mémoire. Certains ont proposé d’organiser, en attendant la tenue du colloque, une table ronde sur la visite du pape Léon XIV et ses messages au Libanais.

Dans l'après-midi, je suis allé célébrer la fête de Saint Antoine avec les moines de l'Ordre Libanais Maronite du monastère Saint Cyprien et Justine de Kfifane, et prier près de la tombe de Saint Nématallah Hardini et du Bienheureux Estéphan Nehmé. Je suis allé ensuite prier avec les moniales de l'Ordre Libanais Maronite au monastère Saint Joseph de Jrabta et près de la tombe de Saint Rafqa, ma patronne.

Avec les moines et les moniales dans les deux monastères, qui constituent un rayonnement spirituel dans notre diocèse et des lieux de prière et de conversion, nous avons prié pour les vocations religieuses et presbytérales dans notre Église et pour la paix dans notre pays et les pays du Moyen-Orient et du monde.

Au même moment, le vicaire général, Mgr Pierre Tanios, fêtait la Saint Antoine dans la montagne, au monastère Saint Antoine le Grand de Houb-Tannourine.

Dimanche 18 janvier 2025, Deuxième après l'Épiphanie

A Bkerké, Sa Béatitudo notre Patriarche cardinal Raï célèbre la messe en présence des membres du Mouvement Apostolique Marial qu'il salue en tant que témoins de la mission de l'Église dans le monde.

Partant de l'évangile du jour (Jean 1,35-42), Sa Béatitudo a dit dans son homélie :

« L'évangile du témoignage de Jean Le Baptiste sur Jésus qui est l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde est une annonce que Jésus est le sacrifice que Dieu a choisi pour son Fils. Ce témoignage n'est pas un hasard ou une coïncidence mais le fruit du plan divin du salut qui a préparé Jean Le Baptiste pour être la voix qui indique le Verbe et le témoin qui conduit à la Lumière. Avec son témoignage, Jean trace la voie des disciples, la voie de l'Église, la voie de tout croyant. L'Agneau est le sacrifice ; il est celui qui porte les péchés du monde par l'amour et le don de soi. André et l'autre disciple de Jean, après avoir écouté son témoignage, se sont mis à suivre Jésus. Et André n'a pas gardé cette nouvelle, mais il est allé ramener son frère Simon Pierre chez Jésus. (...) Le Liban a besoin aujourd'hui d'hommes et de femmes qui ressemblent à Jean Le Baptiste dans son courage, à André dans sa fidélité, à Pierre dans sa disposition au changement. Lorsque les intentions sont bonnes, le témoignage devient une force active dans la société. La patrie qui rassemble tout le monde ne se construit pas par la contrainte ni par l'écartement mais par le témoignage et l'indication de la bonne voie, celle de la vérité, de la dignité et du salut. Le Liban a besoin de personnes qui témoignent non seulement par les paroles mais aussi et surtout par la prise de position, par l'engagement et par la foi que cette patrie est capable de se relever, malgré ses blessures. Il a besoin de personnes qui indiquent le chemin de son salut comme Jean a indiqué le chemin à Jésus ».

Quant à moi, j'ai célébré la messe à l'évêché puis à la paroisse de Kfarabida remplaçant son curé, Mgr Boutros Khalil, qui vient de subir une opération à l'intestin et se porte mieux. Dans mon homélie, j'ai insisté sur le fait d'avoir confiance en Jésus Christ, notre Seul Sauveur, et de témoigner sa présence permanente au milieu de nous et sa volonté de nous sauver malgré notre faiblesse et nos péchés. Sommes-nous capables d'être des témoins - comme Jean, André, Pierre et les autres – de l'Amour de Dieu manifesté en Jésus et de porter ce témoignage en toute fidélité ?

+ Père Mounir Khairallah, évêque de Batroun